

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.01.2024

Numéro de version 1

Révision: 20.12.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit:** Handson tegellijm flex**Numéro de la fiche de données de sécurité :** XXP017800**UFI:** WRES-X12D-300M-0UC3**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / du mélange Mortier prêt à l'emploi**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur :**

INTERGAMMA bv

Postbus 100

3730 AC LEUSDEN

The Netherlands

Telephone: +31(0)88 – 010 8650

klantenservice@gamma.nl

1.4 Numéro d'appel d'urgence +31(0)88 – 010 8650**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Les résultats de tests sur des animaux ont montré que les mélanges à base de ciment avec plus de 1% de ciment provoquent une irritation grave de la peau et des lésions oculaires graves, de sorte que le classement de ces mélanges H315 et H318 n'est pas basé sur le calcul des ingrédients ou le pH dans ce cas.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger

GHS05 GHS07

Mention d'avertissement Danger

(suite page 2)

B2

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.01.2024

Numéro de version 1

Révision: 20.12.2023

Nom du produit: Handson tegellijm flex

(suite de la page 1)

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

 ciment Portland, gris
 Poussières de four, ciment Portland

Mentions de danger

 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers

Le produit contient du sable de silice avec une fraction fine inférieure à 1% et n'est donc pas classé comme dangereux. Toutefois, faites attention lors de la manipulation et suivez les indications relatives aux équipements de protection individuelle.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.

Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description : Mélange composé des substances indiquées ci-après.

Composants dangereux :

| | | |
|--|--|--------|
| CAS: 14808-60-7 EINECS: 238-878-4 | sable de quartz substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail | 50-75% |
| CAS: 65997-15-1 EINECS: 266-043-4 | ciment Portland, gris ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335, EUH203 Limites de concentration spécifiques: Skin Irrit. 2; H315:C ≥ 1 % Eye Dam. 1; H318: C ≥ 1 % | 10-20% |
| CAS: 471-34-1 EINECS: 207-439-9 Reg.nr.: 01-2119486795-18-xxxx | filler calcaire substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail | 2-5% |

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.01.2024

Numéro de version 1

Révision: 20.12.2023

Nom du produit: Handson tegellijm flex

(suite de la page 2)

| | | |
|--|---|----------|
| CAS: 68475-76-3 EINECS: 270-659-9 Reg.nr.: 01-2119486767-17-xxxx | Poussières de four, ciment Portland ☠ Eye Dam. 1, H318; ☠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335 | ≥0,1-<1% |
|--|---|----------|

SVHC néant

Indications complémentaires :

Le produit contient des sables siliceux composés de Quartz (silice cristalline) ayant une fraction alvéolaire inhalable inférieure à 1%.

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours**Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Si elle est inconsciente, placez-la en position latérale stable et consultez un médecin.

après inhalation :

Si la personne est inconsciente, la coucher et la transporter en position latérale stable.

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

Indications destinées au médecin : néant

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas de contact avec les yeux, les poussières du produit (sec ou humide) peuvent entraîner des irritations ou de graves blessures qui peuvent être irréversibles, ainsi que des irritations en cas de contact prolongé avec la peau humide (en raison de la sueur ou de l'humidité).

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction**Moyens d'extinction:**

Le produit n'est pas combustible.

Mettre en oeuvre des mesures d'extinction de l'incendie adaptées à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

B2

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.01.2024

Numéro de version 1

Révision: 20.12.2023

Nom du produit: Handson tegellijm flex

(suite de la page 3)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité : Utiliser des méthodes adaptées aux conditions environnantes.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussière

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Aucune mesure particulière n'est requise.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Utiliser un neutralisant.

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter la formation de poussière.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Bien dépoussiérer.

Garder les récipients/emballages hermétiquement fermés.

En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Stocker uniquement dans le récipient d'origine non ouvert.

Indications concernant le stockage commun : Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des récipients bien fermés.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

| | | |
|--|-------------------------|--|
| DNEL | | |
| CAS: 471-34-1 filler calcaire | | |
| Inhalatoire | Derived No Effect Level | 6,36 mg/m ³ (worker local long term value) 1,06 mg/m ³ (consumer local long term value) |
| CAS: 68475-76-3 Poussières de four, ciment Portland | | |
| Inhalatoire | Derived No Effect Level | 4 mg/m ³ (worker local short term value) |

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.01.2024

Numéro de version 1

Révision: 20.12.2023

Nom du produit: Handson tegellijm flex

(suite de la page 4)

| | | |
|--|--|---|
| | | 0,84 mg/m ³ (worker local long term value) 0,84 mg/m ³ (consumer local long term value) 4 mg/m ³ (consumer local short term value) |
|--|--|---|

PNEC
CAS: 65996-69-2 Slags, ferrous metal, blast furnace

Predicted No-Effect Concentration 1.000 mg/kgxdwt (earth rating factor)

Predicted No-Effect Concentration 500 mg/l (sea water rating factor)

5.000 mg/l (fresh water rating factor)

CAS: 68475-76-3 Poussières de four, ciment Portland

Predicted No-Effect Concentration 0,028 mg/l (sea water rating factor)

0,282 mg/l (fresh water rating factor)

No CAS Désignation de la substance % Type
Valeur Unité
CAS: 14808-60-7 sable de quartz

| | |
|---------------|--|
| VL (Belgique) | Valeur à long terme: 0,1 mg/m ³ C;poussières alvéolaires |
|---------------|--|

CAS: 65997-15-1 ciment Portland, gris

| | |
|---------------|--|
| VL (Belgique) | Valeur à long terme: 1 mg/m ³ poussières alvéolaires |
|---------------|--|

CAS: 471-34-1 filler calcaire

| | |
|---------------|---|
| VL (Belgique) | Valeur à long terme: 10 mg/m ³ |
|---------------|---|

Valeurs limites d'exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement:

Valeurs limites générales pour les poussières (non classées par ailleurs) à compter du 01/07/2023 (Décret 2021-1763):

 Poussières totales inhalables : 4,0 mg/m³

 Poussières alvéolaires : 0,9 mg/m³

 Poussière quartz alvéolaire (dioxyde de silicium cristallin): 0,1 mg/m³
8.2 Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Assurer une ventilation appropriée pendant l'utilisation.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou contaminés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec la peau

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Après manipulation de ce produit, utiliser une crème hydratante pour la peau.

Protection respiratoire :

Filtre respiratoire court terme :

Filtre P2.

Protection des mains :

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / au mélange.

Gants de protection.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.01.2024

Numéro de version 1

Révision: 20.12.2023

Nom du produit: Handson tegellijm flex

(suite de la page 5)

Matériau des gants

Gants de coton imprégnés avec du nitrile (conforme à la norme EN 374-1)

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

| | |
|--|---|
| État physique | solide |
| Couleur : | gris |
| Odeur : | caractéristique |
| Seuil olfactif: | Non déterminé. |
| Point de fusion : | non déterminé |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | 2.000 °C (DIN, CAS: 65996-69-2 Slags, ferrous metal, blast furnace) |
| Inflammabilité | Le produit n'est pas inflammable. |
| Limites inférieure et supérieure d'explosion inférieure : | Non déterminé. |
| supérieure : | Non déterminé. |
| Point d'éclair | non applicable |
| Température d'inflammation : | Non déterminé. |
| Température de décomposition : | Non déterminé. |
| pH | Not applicable |
| | Le mélange réagit violemment au contact de l'eau. |
| Viscosité : | |
| Viscosité cinématique | Non applicable. |
| dynamique : | Non applicable. |
| Solubilité | |
| l'eau : | peu soluble |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) | Non déterminé. |
| Pression de vapeur à 1732 °C: | 13,5 hPa (DIN 51640, CAS: 14808-60-7 sable de quartz) |
| | Non applicable. |
| Densité et/ou densité relative | |
| Densité : | Non applicable. |
| Densité relative. | Non déterminé. |
| Masse volumique: | indéterminé. |
| Densité de vapeur: | Non applicable. |
| Caractéristiques des particules | |
| Voir point 3. | |

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.01.2024

Numéro de version 1

Révision: 20.12.2023

Nom du produit: Handson tegellijm flex

(suite de la page 6)

| | |
|---|--|
| 9.2 Autres informations | Aucune. |
| Aspect: | |
| Forme : | poudre |
| Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité. | |
| Température d'inflammation: | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |
| Danger d'explosion : | Le produit n'est pas explosif. |
| Minimum ignition energy | |
| Teneur en solvants: | |
| Solvants organiques: | 0,0 % |
| Eau: | 0,0 % |
| EU-VOC (%) | 0,0000 % |
| EU-VOC (g/L) | 0,0000 g/l |
| Teneur en substances solides: | 100,0 % |
| Changement d'état | |
| Point/l'intervalle de ramollissement | |
| Propriétés comburantes | Non déterminé. |
| Vitesse d'évaporation. | Non applicable. |

Informations concernant les classes de danger physique

| | |
|---|-------|
| Substances et mélanges explosibles | néant |
| Gaz inflammables | néant |
| Aérosols | néant |
| Gaz comburants | néant |
| Gaz sous pression | néant |
| Liquides inflammables | néant |
| Matières solides inflammables | néant |
| Substances et mélanges autoréactifs | néant |
| Liquides pyrophoriques | néant |
| Matières solides pyrophoriques | néant |
| Matières et mélanges auto-échauffants | néant |
| Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau | néant |
| Liquides comburants | néant |
| Matières solides comburantes | néant |
| Peroxydes organiques | néant |
| Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux | néant |
| Explosibles désensibilisés | néant |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition si utilisé conformément aux spécifications.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.01.2024

Numéro de version 1

Révision: 20.12.2023

Nom du produit: Handson tegellijm flex

(suite de la page 7)

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des métaux légers, en présence d'humidité, en formant de l'hydrogène.

10.4 Conditions à éviter

Eviter que l'eau ou l'humidité n'entre en contact avec le produit lors du stockage (le produit réagit avec l'humidité et durcit).

Minimiser l'exposition à l'air et l'humidité pour éviter une perte de qualité du produit.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
Toxicité aiguë :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

| Composant | Type | Valeur | Espèce |
|--|----------|--------------|---------|
| CAS: 65996-69-2 Slags, ferrous metal, blast furnace | | | |
| Oral | LD50 | >2.000 mg/kg | (Rat) |
| Dermique | LD50 | >4.000 mg/kg | (Rat) |
| CAS: 65997-15-1 ciment Portland, gris | | | |
| Dermique | LD50 | >2.000 mg/kg | (lapin) |
| CAS: 471-34-1 filler calcaire | | | |
| Oral | LD50 | 6.450 mg/kg | (Rat) |
| Dermique | LD50 | 6.450 mg/kg | (Rat) |
| CAS: 68475-76-3 Poussières de four, ciment Portland | | | |
| Oral | LD50 | >2.000 mg/kg | (Rat) |
| Dermique | LD50 | >2.000 mg/kg | (Rat) |
| Inhalatoire | LC50/4 h | 6,04 mg/l | (Rat) |

de la peau : Provoque une irritation cutanée.

des yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation : Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.01.2024

Numéro de version 1

Révision: 20.12.2023

Nom du produit: Handson tegellijm flex

(suite de la page 8)

11.2 Informations sur les autres dangers
Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est listé.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité
Toxicité aquatique : Non classé comme dangereux pour les organismes aquatiques.

Type d'essai/Concentration effective/Méthode/Evaluation
CAS: 65996-69-2 Slags, ferrous metal, blast furnace

| | |
|------------|---------------------------------------|
| LC50/96h | >100 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe)) |
| LC0/96h | >100 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe)) |
| EC50/72h | >90.000 mg/l (algue) |
| NOEC (72h) | 50-100 mg/l (algue) |
| NOEC (21d) | 1.563 mg/l (Daphnia magna) |
| EC 0/48h | >100 mg /l (Daphnia magna) |

CAS: 471-34-1 filler calcaire

| | |
|----------|-----------------|
| EC50/72h | 14 mg/l (algue) |
|----------|-----------------|

CAS: 68475-76-3 Poussières de four, ciment Portland

| | |
|------------|---------------------|
| EC50/72h | 28,2 mg/l (aac) |
| NOEC (96h) | 11,1 mg/l (poisson) |
| NOEC (48h) | 100 mg/l (aiv) |
| EC 10 | 10,3 mg/l (algue) |
| | 425 mg/l (mic) |

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications : Le produit est difficilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

12.7 Autres effets néfastes
Remarque :

Le produit contient des substances qui provoquent de fortes turbidités dans les eaux.

Le produit contient des substances qui provoquent une modification locale du pH et qui ont, par conséquent, un effet nuisible sur les poissons et les bactéries.

Comportement dans les stations d'épuration:
Type d'essai Concentration effective Méthode Evaluation
CAS: 65996-69-2 Slags, ferrous metal, blast furnace

| | |
|------------|---------------------------------|
| EC 50 (3h) | >10.000 mg/l (Activated sludge) |
|------------|---------------------------------|

CAS: 68475-76-3 Poussières de four, ciment Portland

| | |
|------------|----------------|
| EC 50 (3h) | 596 mg/l (mic) |
|------------|----------------|

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.01.2024

Numéro de version 1

Révision: 20.12.2023

Nom du produit: Handson tegellijm flex

(suite de la page 9)

Remarque : Le produit provoque une modification nette du pH. Neutraliser avant l'introduction.**Autres indications écologiques :****Indications générales :**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation :**

Éliminer le produit conformément aux réglementations nationales et locales.

Ce produit durcit 5 à 6 heures après l'adjonction d'eau et peut être ensuite éliminé sous forme de gravats.

Catalogue européen des déchets

| | |
|----------|---|
| 10 13 11 | déchets provenant de la fabrication de matériaux composites à base de ciment autres que ceux visés aux rubriques 10 13 09 et 10 13 10 |
| 10 13 14 | déchets et boues de béton |
| HP4 | Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires |
| HP13 | Sensibilisant |

Emballages non nettoyés :**Recommandation :**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Produit de nettoyage recommandé :

Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

Agiter les sacs minutieusement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADR, IMDG, IATA néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.01.2024

Numéro de version 1

Révision: 20.12.2023

Nom du produit: Handson tegellijm flex

(suite de la page 10)

| | |
|--|-----------------|
| 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | Non applicable. |
|--|-----------------|

| | |
|---|--|
| Indications complémentaires de transport : | Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus. |
|---|--|

| | |
|-----------------------------------|-------|
| "Règlement type" de l'ONU: | néant |
|-----------------------------------|-------|

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) (Liste des substances candidates, annexes XIV et XVII)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) 2020/878 (modifiant l'annexe II de REACH relative à la compilation des fiches de données de sécurité)

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 cf. section 2

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est listé.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII

La mise sur le marché et l'utilisation du ciment sont soumises à une restriction concernant la teneur en Cr(VI) soluble (REACH Annexe XVII, Entrée no 47, Composés du chrome VI)

Restriction: 47

| |
|---|
| Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II |
|---|

| |
|-----------------------------------|
| Aucun des composants n'est listé. |
|-----------------------------------|

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

| |
|---|
| Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3) |
|---|

| |
|-----------------------------------|
| Aucun des composants n'est listé. |
|-----------------------------------|

| |
|--|
| Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT |
|--|

| |
|-----------------------------------|
| Aucun des composants n'est listé. |
|-----------------------------------|

| |
|--|
| Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues |
|--|

| |
|-----------------------------------|
| Aucun des composants n'est listé. |
|-----------------------------------|

| |
|--|
| Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers |
|--|

| |
|-----------------------------------|
| Aucun des composants n'est listé. |
|-----------------------------------|

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.01.2024

Numéro de version 1

Révision: 20.12.2023

Nom du produit: Handson tegellijm flex

(suite de la page 11)

Phrases importantes

La liste des mentions de danger ci-dessous est le texte intégral des mentions de danger mentionnées dans cette fiche de données de sécurité (en particulier dans la section 3) et est communiquée conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II, et aux amendements suivants (règlement (UE) 2020/878). Les mentions indiquées ici ne se réfèrent pas au produit lui-même, mais aux ingrédients individuels contenus dans le produit, et sont fournies à titre d'information.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

EUH203 Contient du chrome (VI). Peut produire une réaction allergique.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

| | |
|---|--|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée Lésions oculaires graves/irritation oculaire Sensibilisation cutanée | La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008. |
|---|--|

Service établissant la fiche technique de sécurité: Commerce

Contact :

+31(0)88 – 010 8650

klantenservice@gamma.nl

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL : dose dérivée sans effet (REACH)

PNEC : concentration prédite sans effet (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern (REACH regulation)

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Conformément à l'annexe II du règlement REACH, les sections modifiées dans cette version de la fiche de données de sécurité par rapport à la version précédente sont marquées avec des astérisques.